

ARRETE N° 44/2018

portant permis de stationnement et interdiction de circulation et de stationnement

Le Maire de DIEUE SUR MEUSE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1 ;
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu la demande formulée le 20 décembre 2018 par M. Régis GRADOS, titulaire du permis de construire n° 5515418A0008 délivré le 1^{er} octobre 2018, qui sollicite pour le compte de la SARL CHAMPLON, chargée d'exécuter les travaux de toiture de l'immeuble, une autorisation d'occupation du domaine public devant le n° 7 Place Patton et une restriction de la circulation et du stationnement,
Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

ARRETE :

ARTICLE 1 : A partir du 3 janvier 2019, la Sarl CHAMPLON est autorisée à stationner sa grue devant le n° 7 Place Patton pour procéder aux travaux de toiture de l'immeuble.

ARTICLE 2 : A partir du 3 janvier 2019 et pendant la durée des travaux :

- **circulation** : la circulation de tout véhicule sera interdite Place Patton côté numéros impairs
- **stationnement** : seuls les véhicules et engins de la Sarl CHAMPLON seront autorisés à stationner devant le n° 7 Place Patton. Le stationnement de tout autre véhicule sera interdit.
- **sécurité** : les piétons devront emprunter la voie d'en face (côté n° pairs).

ARTICLE 3 : La signalisation découlant des présentes prescriptions sera conforme aux dispositions réglementaires susvisées, et mise en place par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage aux extrémités de la section réglementée
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire.

ARTICLE 5 : Ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- La SCI PATTON – 39 rue du Rattentout – 55320 DIEUE SUR MEUSE
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie– Place du Gouvernement – 55100 VERDUN
- Aux riverains de la Place Patton

et affiché en mairie.

Fait à DIEUE SUR MEUSE le 26 décembre 2018.

Le Maire,
Jean-Claude DUMONT.

